ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sages-femmes

Question écrite n° 101828

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par le conseil national de l'Ordre des sages-femmes dans son livre blanc intitulé « Innover pour la santé publique avec les sages-femmes ». Soulignant que les sages-femmes sont pleinement impliquées dans le programme d'accompagnement au retour à domicile (PRADO), le conseil national de l'Ordre des sages-femmes propose que l'accès à celui-ci soit garanti à toutes les femmes après leur accouchement. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis sur cette proposition.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 101828
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 janvier 2017, page 15
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)